

Injectons illégales de toxine botulinique : l'ANSM tire la sonnette d'alerte

Compte Test - 2025-10-26 17:53:05 - Vu sur pharmacie.ma

De nouveaux cas graves de botulisme ont récemment été signalés en France à la suite d'injections illégales de toxine botulinique à visée esthétique. Ces pratiques, réalisées par des personnes non habilitées, exposent les patients à des risques majeurs pour leur santé. La toxine botulinique, plus connue sous le nom de «Botox», est une neurotoxine utilisée en médecine pour atténuer temporairement les rides ou traiter certains troubles neurologiques. Mal administrée ou injectée à des doses non maîtrisées, elle peut provoquer une intoxication grave, voire mortelle. Seuls certains professionnels de santé — médecins spécialistes en chirurgie esthétique, dermatologie, chirurgie maxillo-faciale ou ophtalmologie — sont autorisés à administrer ce médicament, et uniquement dans un cadre médical sécurisé. Pourtant, malgré ces règles strictes, les signalements d'injections illégales se multiplient. Trois nouveaux cas graves ont été rapportés récemment en France, avec des patients hospitalisés en soins intensifs pour des troubles respiratoires dus à un botulisme d'origine iatrogène. Plusieurs signaux doivent alerter le public : des injections proposées dans des salons de beauté ou à domicile, des offres à prix cassés, des promesses d'efficacité sans effets secondaires ou encore des publicités circulant sur les réseaux sociaux. Ces situations traduisent presque toujours une pratique illégale. En France, la promotion des médicaments soumis à prescription, comme la toxine botulinique, est strictement interdite auprès du grand public, et il en est de même pour leur vente en ligne. Les conséquences sur la santé peuvent être dramatiques. Le botulisme se manifeste par des troubles neurologiques tels que vision floue, chute des paupières, paralysie progressive, troubles de la déglutition et difficultés respiratoires. Dans les cas les plus sévères, l'hospitalisation en réanimation est nécessaire et le pronostic vital peut être engagé. Les produits utilisés lors de ces injections illégales sont souvent contrefaits et ne répondent à aucune norme de qualité. Vendus hors du circuit pharmaceutique, ils peuvent contenir des substances toxiques, des doses inappropriées ou des ingrédients non conformes. Outre le risque d'intoxication, ces pratiques peuvent entraîner des infections, des nécroses cutanées, des réactions allergiques sévères, voire la mort. Face à cette dérive, les autorités sanitaires appellent à la vigilance et rappellent que seule une injection réalisée par un professionnel de santé habilité garantit sécurité et efficacité. Le recours à des produits non autorisés ou administrés par des personnes non qualifiées constitue un véritable danger. L'attrait de prix bas ou de promesses esthétiques rapides ne doit jamais primer sur la sécurité : derrière chaque seringue illégale se cache un risque potentiellement mortel.